

// N°43 // AOÛT 2023

LE JOURNAL Fermes de Figeac

COOPÉRATIVE AGRICOLE ET DE TERRITOIRE



Travailler ensemble pour proposer des solutions afin de construire le territoire que nous voulons demain.

PRODUCTEURS DU VIVANT :

*Pérenniser notre élevage du
Ségala Limargue*

PAGE 8

COOPÉRATIVE AGRICOLE ET DE TERRITOIRE :

*Matières premières, des outils
et des Hommes*

PAGE 12

MAGASINS DE PROXIMITÉ :

*A Bagnac-sur-Célé,
le chantier avance !*

PAGE 15



Édito



Tout seul on va vite, ensemble on va plus loin.

Cette devise, j'essaie de l'appliquer quotidiennement dans mes choix professionnels. Dans cette époque bousculée, à tous les niveaux, cette maxime est plus que jamais d'actualité. De nouvelles formes de coopérations entre les hommes et les femmes doivent et verront le jour dans les années à venir.

En effet, après le phénomène de mondialisation à tout va, on se rend maintenant compte qu'un modèle globalisé a ses limites en terme économique, environnemental, social et sociétal. Il est plus que jamais nécessaire de relocaliser (le mot est à la mode !) et pour cela il faut réinventer nos sociétés afin de les rendre plus résilientes, plus en adéquation avec les contraintes climatiques et les attentes citoyennes.

A notre niveau, la coopérative travaille à trouver de nouveaux moyens de répondre à ces contraintes et d'en faire des atouts en repensant le lien entre l'agriculture, les acteurs et le territoire. Il est impératif d'agir avec ces trois leviers pour favoriser un territoire vivant, agréable à vivre et capable d'affronter les défis à venir.

C'est le sens de mon engagement et par delà celui des administrateurs de Fermes de Figeac : travailler ensemble pour proposer des solutions afin de construire le territoire que nous voulons demain.

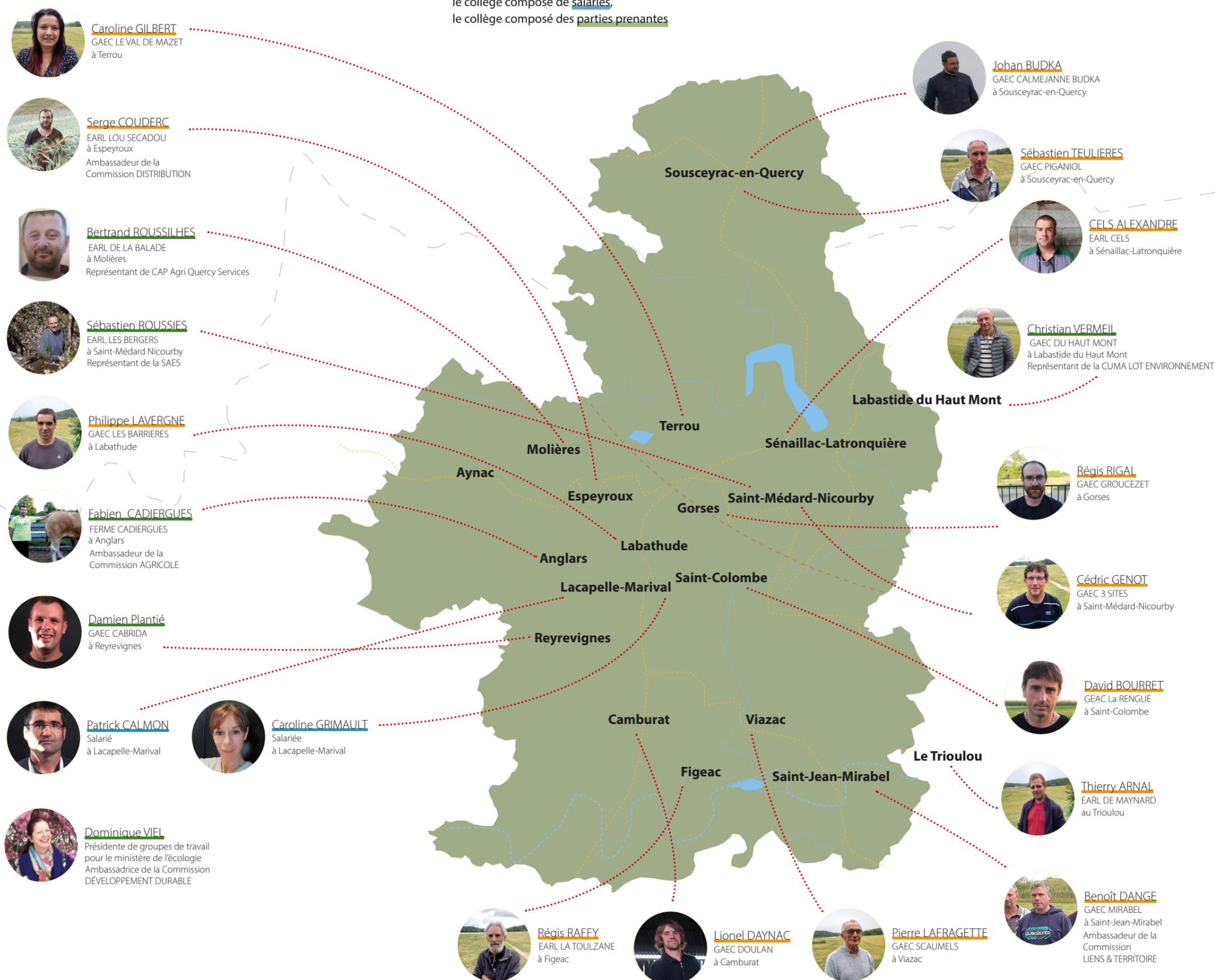
*Serge COUCERC, agriculteur à Espeyroux
EARL Lou Sécadou
Administrateur Fermes de Figeac*



Nos administrateurs

L'ensemble des adhérents Fermes de Figeac est représenté par une gouvernance organisée aujourd'hui autour de 3 collèges :

- le collège composé des sociétaires adhérents agricoles, majoritaires dans la prise de décision,
- le collège composé de saliés,
- le collège composé des parties prenantes



Arrivées



Matthieu BERGOUGNOUX
Conseiller agricole
Latronquière



Valentin BLADOU
Technicien d'exploitation méthanisation
Espeyroux



Jean Marc BRUNET
Chauffeur Camion
inter-sites



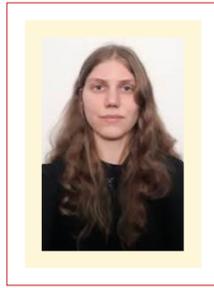
Maria CALMEJANE
Conseillère vendeuse
Bagnac-sur-Célé



Ugo CAYROL
Conseiller vendeur
Figéac



Laurène ESCABASSE
Assistante ressources humaines
Lacapelle-Marival



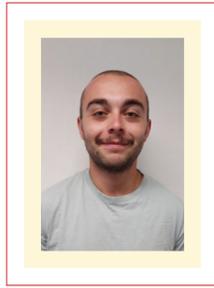
Élise GAUTIER
Ingénieur bureau d'étude
Lacapelle-Marival



Elodie LANDES CAYROL
Conseillère vendeuse
Bagnac-sur-célé



Lucie PEZET
Conseillère vendeuse
Lacapelle-Marival



Théo VANSTAEN
Technicien d'exploitation
photovoltaïque
Lacapelle Marival



Stéphane Vicente
Technicien de maintenance
Inter-sites



LAFARGUE



Raphael CONSTANT
Opérateur de scierie
Aynac



Yannick PERRIN
Conseiller vendeur matériaux
Aynac



Maxime BENNE
Chauffeur tracteurs
Lacapelle-Marival



Anaïs HECQUET
Employéede jardinerie
Figéac



Christelle KOPIEC
Employée de jardinerie
Figéac

CAP AGRI QUERCY SERVICES



Bertrand ALBIAC
Responsable magasinier
Saint-Cyprien



Sylvain AYROLES
Technico commercial
Lacapelle-Marival



Nathan BESSIERES
Technicien SAV
Montcuq



Rémi GARRIGUES
Technicien SAV
Saint-Cyprien



Vincent GUIRAUD
Technicien SAV
Lacapelle-Marival



Anthony MAZET
Magasinier vendeur
Labastide-Murat



Quentin ROUQUIE
Technicien SAV
Labastide Murat



Jason ROUX
Technicien SAV
Vayrac

Naissances



Thyam EL-AADILY AYROLES
Fils de Brahim, Technicien d'exploitation PV
au Service énergie à Lacapelle-Marival
né le 10/12/2022 à Aurillac



Béryl LEROUX
Fille de Maxime, Technicien SAV
chez CAP AQS à Lacapelle-Marival
née le 28/12/2022 à Brive la Gaillarde



Nina SERS
Fille de Jérémie, Technicien SAV
chez CAP AQS à Montcuq
né le 15/01/2022 à Cahors



Ethan ROUX
Fils de Jason, Technicien SAV
chez CAP AQS à Vayrac
né le 12/05/2023 à Tulle



Départs



Hamida BELKADI
Conseillère vendeuse
Figeac



Lucie CHASTANET
Assistante administrative
photovoltaïque
Lacapelle-Marival



Lucie BACCIALONE
Conseillère vendeuse
Bagnac-sur-Célé



LAFARGUE



Thierry SALESSE
Technico commercial
Aynac



Clément MARTIN
Responsable du rayon pépinière
Figeac

Mouvements

CAP AGRI QUERCY SERVICES



Jérôme LATAPIE
prend la direction de notre filiale Cap
AQS suite au départ de Philippe Landes.
Lacapelle-Marival



Damien Martinez
quitte l'exploitation du site de
méthanisation d'Espeyroux pour
intégrer l'équipe de France Noyer.
Assier



Zoom sur ...

L'équipe Développement Agricole

Charlotte BROUSSE
Lacapelle-Marival

Floriane FAGES
Lacapelle-Marival

Frédéric FIGEAC
Bagnac-sur-Célé et Figeac

Nadine LAMBRET
Bagnac-sur-Célé et Figeac

Matthieu BERGOUNOUX
Latronquière

Henri CLAMAGIRAND
Souceyrac-en-Quercy



Un accompagnement terrain au quotidien

Notre équipe de conseillers agricoles développe son expertise de conseil technico-commercial et de conseil stratégique. Deux accompagnements complémentaires pour répondre aux mutations, économiques, environnementales et sociales d'une agriculture en plein virage et d'une société aux aspirations fluctuantes.

Alors que le conseil technique est un des fondements du métier de conseiller agricole, celui du conseil stratégique est une demande plus récente des adhérents, moins définie aussi : informations, mise en relation, accompagnement ponctuel sur des dossiers administratifs, accompagnement de projet...

De nouvelles manières d'accompagner les agriculteurs ont émergées.

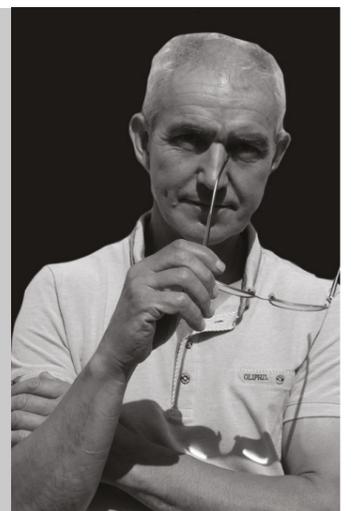
Nous souhaitons une agriculture à haute densité humaine. Plus nous serons d'hommes et de femmes engagé(e)s, coopérateurs et coopératrices, plus nous aurons de chance de réussir ces transitions. Aujourd'hui sur notre secteur du Nord du Lot, un technicien accompagne environ 100 adhérents alors que la moyenne nationale se situe plutôt entre 300 et 400 adhérents. Notre densité technique est essentielle pour assurer un service de proximité et de qualité !



Jean-Louis Cassagne a accompagné les adhérents du secteur de Latronquière depuis plus de 35 ans. Les membres du Conseil d'Administration saluent son engagement au sein de la coopérative. Il quitte l'équipe en août pour se consacrer à de nouvelles activités et revient sur ce lien si particulier tissé avec l'équipe et les adhérents du secteur de Latronquière :

La plus grande partie de ma carrière, je l'ai réalisée à Latronquière. Certes une page se tourne, mais il y aura certainement autant d'évolutions pour le monde agricole dans les dix prochaines années que celles que j'ai connu pendant les dix dernières. Je retiendrai le rapport humain très fort qui existe sur ce territoire du Haut-Ségala. Celui des agriculteurs qui ont toujours été des partenaires bienveillants et demandeurs d'un suivi technique de terrain. Celui de l'équipe de Latronquière aussi, dont chaque membre a partagé une vision commune et créé un lien fort avec ses adhérents. C'est ce qui a rendu ce site si particulier. Un grand merci à eux et aux agriculteurs du secteur de m'avoir supporté aussi longtemps !

Jean-Louis Cassagne





Producteurs du vivant

Pérenniser notre élevage du Ségala Limargue

Alors que les réalités de l'élevage français semblent échapper aux dernières analyses et préconisations politiques, quinze éleveurs du Ségala Limargue et des salariés de notre coopérative ont choisi de prendre à bras le corps les questions très liées de l'avenir de l'élevage bovin sur leur territoire et de la consommation de viande demain. Un projet qui s'inscrit dans notre ADN coopérative car il vise à accompagner les agriculteurs à mieux vivre de leur métier, à maintenir un tissu agricole sur le territoire et à sécuriser les installations.

Comment peut-on agir à notre échelle ?

Pour recréer du lien et un dialogue territorial autour des sujets de l'élevage et de la consommation de viande, le projet « CELLULE VIANDE » initié il y a un an se questionne notamment sur les moyens nécessaires pour fournir des animaux finis depuis le territoire Fermes de Figeac afin de satisfaire la demande, tout en garantissant le bien-être animal et humain.

De nombreux échanges nourrissent cette réflexion depuis plusieurs mois. Force est de constater que si notre coopérative se questionne sur le sujet, tout l'écosystème autour de la viande le fait aussi.



« Tous les éleveurs du groupe sont unanimes : ils veulent reprendre la main sur la commercialisation de leurs bêtes et leur transport. Ils ont conscience du regard de la société aujourd'hui sur leur métier et leurs pratiques, souvent hors-sol et en décalage avec la

réalité de leur quotidien. Pas simple pour autant de savoir quel levier actionner pour retisser une confiance entre producteur et consommateur. Ce projet permet de confronter les points de vue, de ne pas se sentir seul dans cette période clivante et d'anticiper l'avenir pour fixer la valeur ajoutée de notre élevage sur notre territoire en pérennisant nos exploitations agricoles. »

Thierry Arnal, agriculteur au Trioulou,
Administrateur Fermes de Figeac



« On a rencontré plusieurs acteurs de la filière, des industriels et des coopératives voisines pour leur parler de ce projet. Il faudra travailler en collectif et en toute transparence vis à vis des consommateurs et partenaires pour trouver

des solutions communes qui permettent d'optimiser les besoins des adhérents. Des pistes de travail se dégagent comme le développement de la filière broutards et le mode d'approvisionnement de nos boucheries. Nous allons créer une association de pré-figuration pour formaliser le groupe d'éleveurs engagés et continuer à co-construire un projet équitable et ouvert avec l'accompagnement de la coopérative vers une viande de territoire. »

Frédéric Figeac, technicien agricole secteur Bagnac-sur-Célé
Conseiller agricole, secteur Bagnac - Figeac

Cette démarche est en construction et ouverte aux éleveuses et éleveurs du territoire souhaitant prendre part à la réflexion. N'hésitez pas à contacter votre conseiller agricole de secteur ou le référent du groupe au sein de notre coopérative :

☎ Frédéric Figeac: 06.89.45.30.00 frederic.figeac@fermesdefigeac.coop

Pratiques agricoles

Essais maïs 2023

En maïs, bien implanter sa culture et savoir la protéger sont déterminants dans la construction du rendement. Cette culture représente environ 1 000 hectares chez nos adhérents. Alors pour s'assurer de choisir la bonne variété grain ou fourrage, des agriculteurs mettent au service du collectif certaines de leurs parcelles pour réaliser des essais au printemps.

32 variétés test ont été semées sur 128 parcelles de 6 x 3 mètres en mai dernier sur le Ségala. Chaque variété a été semée en 4 répétitions par notre partenaire SYNTECH, une entreprise spécialisée dans le semis. Le suivi de ces parcelles avec l'équipe des techniciens de la coopérative permettra d'analyser leur vigueur au départ, la verse, la densité et la date de floraison des épis. A la récolte, la valeur nutritive pour les troupeaux et le rendement du maïs pourront être déterminés. Les résultats de ces essais viendront, comme chaque année, enrichir les synthèses d'ARVALIS, l'institut de recherche appliquée agricole référent en France dans les grandes cultures. Ils permettront de définir la gamme maïs de l'Union des Coopératives - UNISUD, la centrale d'achat qui référence les variétés maïs pour une vingtaine de coopératives ou groupes coopératifs du Sud de la France. Comme eux, Fermes de Figeac adhère à ce réseau pour être force de proposition sur son territoire et travailler collectivement à l'échelle du Sud-Ouest.



Biostimulants : une année test

2023 est une année test pour les biostimulants sur les cultures de blé, de céréales et de maïs chez nos adhérents. La promesse de cette technique novatrice est de constituer une alternative aux produits phytosanitaires pour sécuriser et optimiser leurs rendements et aller vers une agriculture plus durable.

Les biostimulants ont pour ambition d'augmenter la vigueur des plantes à des moments-clés du développement de la culture, pour lui faire exprimer tout son potentiel. À la différence des produits de biocontrôle, ils n'ont pas d'effet direct sur les maladies ou les ravageurs. Ils doivent permettre aux cultures d'être plus résistantes aux conditions climatiques à risque comme la sécheresse ou les variations de température. Depuis le début de l'année, 23 exploitations testent ce nouveau procédé sur notre territoire, accompagnées par notre équipe de techniciens agricoles et Gaël Blanc, étudiant en BTS Production végétale au Lycée Agricole d'Auzeville en stage sur le secteur de Bagnac-sur-Célé pour mesurer leur effet dans les conditions propres à notre territoire.



« Nous avons référencé deux biostimulants pour les tester chez les agriculteurs : Vixéran sur le maïs qui peut apporter une source d'azote complémentaire à la plante. Génaktis sur les céréales, qui devrait favoriser la photosynthèse de la plante notamment par une augmentation de la biomasse. Ces essais devraient montrer davantage de résistance, de rendement et de protéines dans le grain. Le suivi des parcelles permettra de conclure de l'efficacité ou pas des biostimulants. C'est une première pour moi, j'ai découvert ce procédé en débutant ma formation. Nous ne sommes qu'aux prémices de ce nouveau procédé mais je suis convaincu que c'est un atout face aux évolutions climatiques. »

Gaël Blanc, étudiant en BTS Production végétale - Lycée Agricole d'Auzeville

☎ Frédéric Figeac: 06.89.45.30.00 frederic.figeac@fermesdefigeac.coop



Diversification dans les PPAM

Les plantes Aromatiques et Médicinales (PPAM) sont une diversification innovante, permettant d'apporter une autre source de revenu agricole. Notre territoire, aux contextes pédoclimatiques très différents permet de produire une grande diversité de PPAM.

Suite à une première expérience réussie avec la bourrache avec le collectif Les Jardins secrets du Quercy, Fermes de Figeac se lance dans l'accompagnement de la création d'une structure collective de producteurs de PPAM afin de faire le lien entre la demande (les laboratoires cosmétiques et agroalimentaires) et l'offre (plantes adaptées à notre territoire) avec le soutien de FranceAgrimer. Neuf PPAM sont à l'essai cette année chez quinze agriculteurs. Certaines seront utilisées pour des applications cutanées grâce à leurs graines ou à du macérât huileux (Carthame, Cameline, Fénu grec, Nigelle, Bourrache tournesol oléique). D'autres seront utilisées en compléments alimentaires ou en plantes sèches (Mélilo officinale, Reine des prés, Pensée sauvage).

L'important est, d'une part, de mutualiser les volumes, les techniques, les outils de productions et d'autre part, de garantir des débouchés contractualisés. Ce projet, ambitieux pour le territoire du Ségala Limargue, permettra de proposer des solutions de diversification aux adhérents de la coopérative tout en favorisant l'installation de porteurs de projets souhaitant s'investir dans des productions végétales à forte valeur ajoutée.

Suite à une rencontre avec un laboratoire local et un besoin exprimé par ce dernier de localiser la production de certaines plantes, des agriculteurs ont semé de la pensée sauvage (viola tricolor), plante déjà présente naturellement sur le territoire du Ségala Limargue. La première année test nous a permis de constater que cette plante devait être travaillée autrement, en particulier sur sa plantation au printemps plutôt qu'à l'automne.

Fort de ce constat, d'autres agriculteurs se lancent dans l'aventure cette année ! Comme Sylvie Poujade et son frère Fabien, au GAEC Cantie, installés en production de lait de vache BIO à Sainte-Colombe. Elle nous explique pourquoi elle s'est engagée dans cette démarche collective :

« L'objectif pour nous est de diversifier notre ferme mais aussi de découvrir de nouvelles productions. Ce qui était important c'était d'être accompagné et de faire partie d'un collectif pour échanger et mutualiser les connaissances sur les facteurs de réussites et d'échec. La pensée sauvage (viola tricolor) se plante de fin avril à début mai. Le pinçage des fleurs s'effectue fin mai, c'est à dire que nous coupons les premières fleurs sorties pour faire grossir le pied. La récolte des parties aériennes fleuries se fait fin juin, puis nous mettons les fleurs au séchoir pendant une semaine avant le broyage. »



Une agriculture régénératrice des sols

La fin du printemps 2023 a été marquée par des épisodes orageux donnant des pluies intenses en peu de temps. Afin de préserver le capital sol pour les générations à venir, différentes pratiques peuvent limiter l'érosion des sols et permettre aux agriculteurs d'être plus résilients face au dérèglement climatique. La couverture végétale des sols en hiver et la simplification du travail du sol avant l'implantation des cultures sont des solutions qui montrent aujourd'hui leur capacité à stabiliser et à retenir la terre lors des fortes pluies printanières.

Une vingtaine d'agriculteurs sont accompagnés par notre coopérative dans la mise en place d'une agriculture régénératrice des sols, c'est à dire un ensemble de pratiques agronomiques permettant de préserver la qualité des sols et la biodiversité.

L'observation du comportement de la culture et du sol est à la base de l'agriculture régénératrice. La nature du sol, l'historique de la parcelle et les conditions climatiques influent fortement sur le sol et nécessitent une adaptation continue des pratiques. Avancer ensemble permet de partager ses observations et son analyse, pour s'appuyer sur les réussites et formuler des règles de décision.

Le groupe d'agriculteurs a déjà pu assister à trois formations en agronomie sur les thématiques « Réussir ses couverts végétaux » et « Valoriser les matières organiques ». Ces journées en salle ont été complétées par des tours de plaine sur l'observation de la structure du sol, l'enracinement des couverts végétaux avec la méthode du profil de sols et les semis de maïs avec la méthode Strip-Till.

Les journées en collectif se poursuivent le 28 septembre 2023. Nous aborderons les conditions de réussite dans l'implantation des céréales d'hiver en semis direct. Elles sont ouvertes à toutes et tous. Si vous souhaitez y participer, contactez-nous !

Floriane Fages: 06.47.81.60.67 floriane.fages@fermesdefigeac.coop



« Cela fait 10 ans que je me suis tourné vers l'agriculture régénératrice des sols. J'étais curieux de savoir comment me réapproprier les itinéraires techniques des cultures par une meilleure observation et gestion du sol. Faire plus d'agronomie et utiliser moins de matériel. J'ai auparavant été accompagné dans ces pratiques au sein d'une association aveyronnaise et lotoise. Les temps de partage d'expériences en collectifs sont indispensables et sont, à mon sens, un moteur de ces pratiques. »

Jean-François EXE, agriculteur à Montredon

Matières premières

Nos engagements

Dans le cadre de ses contrats matières premières, Fermes de Figeac applique un prix garanti à la baisse toute l'année auprès de ses adhérents. Une prise de risques assumée par la coopérative car ces derniers mois, les marchés des céréales et des engrais ont subi une forte spéculation. Avec Patrick Calmon au service approvisionnement agricole, on étale davantage le risque :

« Le prix d'une céréale peut varier de 100€ aujourd'hui. Avant la crise ukrainienne, c'était plutôt autour des 20€. Les engrais ont été multipliés par deux en une année. On tamponne toujours les prix mais on achète plutôt à 6 mois pour piloter au mieux au lieu de 1 à 2 ans comme auparavant. Le rapport Euro Dollar qui pèse, la situation géopolitique actuelle et les fonds de pension américains qui font bouger les marchés, l'heure est à la prudence. Pour autant, notre rôle de coopérative est de continuer à garantir un prix juste pour nos adhérents. »

Patrick Calmon : 06.76.45.24.49 patrick.calmon@fermesdefigeac.coop



Des outils et des Hommes

Depuis bientôt 30 ans, Fermes de Figeac mutualise la collecte des céréales pour ses adhérents. Une fois le blé, l'orge et le triticale récoltés dans les caissons installés chez les agriculteurs, les chauffeurs n'auront plus qu'à les acheminer à l'atelier collectif de mélange à Latronquière où ils sont contrôlés et stockés.

Cet outil mutualisé apporte une réelle plus-value pour les agriculteurs dans la gestion de l'alimentation des troupeaux. Il est en mesure d'analyser toutes les matières premières entrant sur l'unité en temps réel. Un contrôle au déchargement et un enregistrement permettent de garantir leur traçabilité et le respect des engagements avec nos fournisseurs et nos adhérents.

Ce service de proximité permet à la fois :

- D'avoir un stockage mutualisé permettant de développer la sole céréales sur le territoire et l'autonomie de nos adhérents,
- De faire gagner du temps à nos adhérents,
- De garantir la qualité des céréales en travaillant uniquement avec les matières nobles,
- De réintégrer directement la céréale dans l'aliment à destination des troupeaux.



Jean-Louis Cassagne (à gauche), conseiller agricole historique du secteur de Latronquière passe la flamme à et Matthieu Bergougnoux (à droite).

L'atelier collectif de mélange tente de répondre précisément aux besoins de chaque troupeau avec des formulations à la carte préparés en fonction des récoltes des adhérents et de la qualité des fourrages dont ils restent propriétaires. Une réelle plus-value qui rend les éleveurs moins dépendants des cours des matières premières.

« A l'époque de l'ancien dépôt à Latronquière dans la rue principale, on était 2 salariés. J'étais magasinier le matin et technicien l'après-midi sur le terrain. On allait de fermes en fermes chercher l'aliment. La PAC de 90 incitait à faire des céréales et puis il y eu la sécheresse de 2003. On a commencé à faire des rations demies-sèches à Latronquière. On est monté en qualité avec une nouvelle mélangeuse et puis on a étoffé l'équipe aussi. Aujourd'hui on a une densité d'équipe sur le terrain qui permet d'être réactif. Je crois que c'est un atout pour notre atelier de mélange. »

Jean-Louis Cassagne

« Après 15 ans d'élevage caprin et bovin sur le Causse, j'ai décidé de changer de métier, tout en gardant un lien très fort avec le monde agricole que j'affectionne. Quand j'ai postulé pour remplacer Jean-Louis, on m'a proposé une mission de conseil, d'accompagnement des agriculteurs dans leur quotidien. La proximité qu'on a avec nos adhérents sur nos petits secteurs comme celui de Latronquière, c'est un vrai atout. La force du paysan, c'est d'être attaché à la terre. Celle de Fermes de Figeac, c'est d'être attachée à son territoire et la pérennité de ses agriculteurs. »

Matthieu Bergougnoux

Matthieu Bergougnoux : 06.47.05.32.29 matthieu.bergougnoux@fermesdefigeac.coop

Accompagnement agricole

Territoire d'expérimentation pour les transitions agricoles

Jeudi 25 mai dernier, les équipes Fermes de Figeac et leurs partenaires étaient réunis au Lycée agricole La Vinadie pour partager une restitution des travaux réalisés depuis un an dans le cadre de Fermes en Transition – FET, un projet visant à faire du Ségala Limargue un territoire d'expérimentation inspirant au service des transitions agricoles.

Alors que les défis agricoles croissants et de plus en plus complexes nécessitent des changements systémiques sociaux, économiques et environnementaux, les agriculteurs expriment aussi d'autres préoccupations légitimes : sens du métier, équilibre énergie/alimentation, vie privée/vie professionnelle... Pour continuer à accompagner ses adhérents, Fermes de Figeac a compris la nécessité de renforcer son service Développement Agricole.

« Notre ambition est d'accélérer nous aussi ces transitions. Je tiens à souligner leur dimension sociale. Nous sommes prêts à changer. La coop et les paysans bougent ensemble. » Pierre Lafragette, Président de Fermes de Figeac

Après une année d'écoute auprès de groupes d'agriculteurs, des techniciens de la coopérative, du conseil d'administration et la constitution d'une bibliographie complémentaire, force est de constater qu'un enjeu majeur et partagé émerge : la prise en charge active et responsable par les agriculteurs des enjeux qui font sens dans le territoire parmi les défis posés par les transitions : eau, intrants chimiques, biodiversité, bien-être animal, changement climatique, paysages, bien vivre. Un enjeu qui fait écho aux partenaires techniques et financiers qui ont accompagné le projet.

« L'Agence de l'Eau Adour Garonne a financé le programme FET pendant un an pour nous permettre d'une part de nous structurer en interne, mais également de faire émerger les besoins du terrain. Nous avons ainsi pu identifier les pistes d'action en cours et en devenir : PPAM, travail sur les sols et autour de la haie, bilans carbone, foncière agricole, atelier de transformation végétale, d'affinage... A nous de trouver aujourd'hui les ressources nécessaires pour permettre la réalisation de ces actions. »

Nadine Lambret, Service Développement Agricole

Nadine Lambret : 06.80.34.16.38 nadine.lambret@fermesdefigeac.coop



Nos adhérents auraient pu faire le choix de s'adapter au fil de l'eau et des opportunités ou en faisant des énergies renouvelables leur principale activité rémunératrice. Ils ont choisi d'être davantage proactifs en se projetant comme PRODUCTEURS DU VIVANT en optimisant les ressources naturelles et en co-construisant avec le territoire. Un scénario exigeant, mais le plus équilibré pour nos adhérents, entre les critères de rémunération, de résilience et de dynamique de territoire.

Sur le territoire d'expérimentation Fermes de Figeac, de nombreux projets sont d'ores et déjà en cours pour accompagner ce scénario. En continuant à chercher des voies nouvelles et des réponses innovantes à des besoins identifiés et appropriables qui seraient source de valeur pour les agriculteurs, le service Développement Agricole Fermes de Figeac souhaite fédérer en s'appuyant sur des démarches d'action en intelligence collective. Un comité de gestion pluri-acteurs est en train de se constituer pour assurer la gouvernance et l'animation de ces différentes actions, mais aussi pour inventer les méthodes et les outils combinés nécessaires sur ce territoire d'expérimentation.



Permanences dans nos dépôts



Notre densité technique est essentielle pour continuer à bien accompagner les agriculteurs ! La proximité est une valeur cardinale pour Fermes de Figeac. Généralement en visite dans les exploitations, ils sont disponibles par téléphone. Néanmoins, pour faciliter les rencontres avec le plus grand nombre, les conseillers ont mis en place des moments privilégiés pour des échanges dédiés dans les dépôts

A Latronquière et Bagnac-sur-Célé, les techniciens se rendent disponibles au dépôts tous les matins de la semaine avant 10h. A Sousceyrac-en-Quercy, vous êtes certains de trouver votre technicien au dépôt le mercredi matin. A Lacapelle-Marival, les techniciennes sont présentes au dépôt le lundi après-midi.

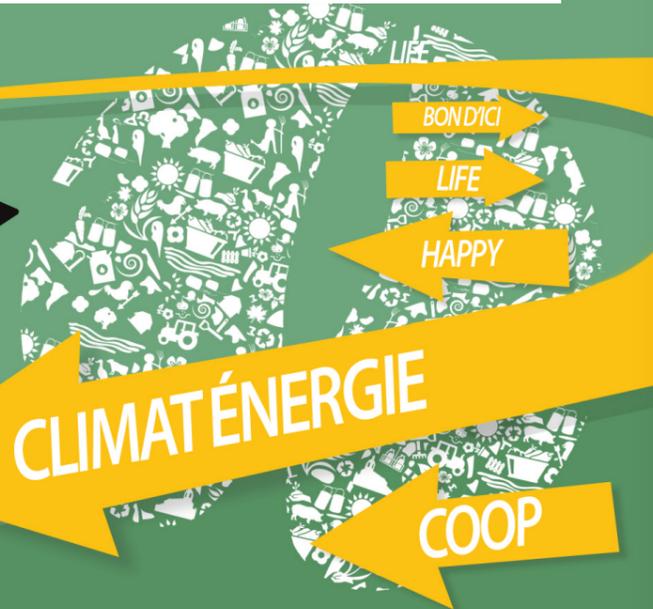
SECTEUR LACAPELLE-MARIVAL
Charlotte BROUSSE : 06 78 95 11 64
Floriane FAGES : 06 47 81 60 67

SECTEURS BAGNAC-SUR-CÉLÉ et FIGEAC
Frédéric FIGEAC : 06 89 45 30 00
Nadine LAMBRET : 06 80 34 16 38

SECTEUR LATRONQUIÈRE
Matthieu BERGOUGNOUX : 06.47.05.32.29

SECTEUR SOUSCEYRAC-EN-QUERCY
Henri CLAMAGIRAND : 06 74 78 78 67

NOS DÉFIS RESPONSABLES



Ensemble la route du bas CARBONE !

Fermes de Figeac déploie une démarche de réduction de son empreinte carbone et de ses consommations d'énergie dédiée à tous les sites de la coopérative ainsi qu'à ses filiales BigMat Lafargue à Aynac et la Jardinerie Delbard à Figeac. Nous avons choisi, pour son expertise sur la filière agricole et agroalimentaire, l'entreprise GreenFlex afin de nous accompagner dans la construction d'une démarche cohérente.

Initiée en janvier dernier, elle se déploie en deux phases : le premier semestre a vu la mise en place d'une étude « bilan carbone » ainsi que la réalisation de diagnostics énergétiques afin d'évaluer les émissions de GES - Gaz à Effet de Serre - liées aux activités de la coopérative.

A partir de cet état des lieux, nous pourrions dans un second temps identifier les leviers de progrès envisageables pour contribuer à la neutralité carbone, prioriser et cadencer le déploiement d'actions de réduction nos émissions de GES et de nos consommations d'énergies.

Gestion des déchets médicaux d'élevage

Comme pour toute entreprise, l'agriculteur est responsable des déchets produits sur son exploitation. Les déchets de soins, comme les flacons de médicaments vides ou les seringues et aiguilles usagées, sont considérés comme des Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux (DASRI) et doivent être éliminés dans une filière dédiée afin d'assurer la protection de la santé publique par la maîtrise des risques de transmission des maladies à l'Homme.

Comment fonctionne la collecte de vos DASRI avec Fermes de Figeac ?

Des conteneurs jaunes adaptés à vos DASRI sont à retirer dans tous nos dépôts agricoles de proximité. Deux à trois fois par an, notre prestataire local CDM - Christophe Bardet à Anglars assure la collecte sur nos sites, l'acheminement des conteneurs collectés vers les incinérateurs agréés à proximité ainsi que leur traçabilité.

Ce qui va dans les conteneurs jaunes :

- les déchets piquants, coupants et tranchants tels que les aiguilles, lames, cathéters, bistouris, scalpels, petites ampoules coupantes, etc...
- les autres déchets de soins à risques tels que les sondes, tubulures, seringues (sans aiguille), compresses, pansements, etc...
- et par principe de précaution, les flacons vides et périmés (vaccins, antibiotiques et médicaments périmés)
- Ce qui ne va pas dans les conteneurs jaunes : les contenants d'antiparasitaires, réhydratants, solutés de perfusion, compléments nutritionnels, les gants de fouilles, blouses, combinaisons jetable, emballages, etc... qui sont à jeter dans le conteneur de déchets ménagers.

Chaque année, plus de 2,4 tonnes de déchets sont détruits de façon sécurisée. Si vous aussi vous souhaitez bénéficier de ce service, n'hésitez pas vous adresser à votre technicien agricole de secteur.



Caroline Grimault : 06.17.32.34.27 caroline.grimault@fermesdefigeac.coop



Des magasins de proximité A Bagnac-sur-Célé, le chantier avance !

Depuis le début de l'année, le chantier du nouveau magasin a pris place le long de la RN122 à Bagnac-sur-Célé, à la place de l'ancienne usine à béton des Ets Chayrouse. Malgré le contexte inflationniste des derniers mois et avec la concertation des équipes et des adhérents du secteur, le pari d'investissement de 2 millions d'euros a été fait et les travaux des nouveaux locaux d'une superficie couverte de 1 000 m² se poursuivent dans les temps avec les artisans locaux.

1000m²
de surface
2
millions d'euros
d'investissement

Un bâtiment qui se veut 100% autonome



La conception vise le 100 % autonome avec un bâtiment en bois équipé de panneaux photovoltaïques (167 kWc) qui alimenteront directement l'ensemble lui permettant de fonctionner sans apport extérieur. Une citerne de 20 000 litres de récupération d'eau sera bâtie. Une attention particulière a été portée au choix d'entreprises locales : le cabinet d'architecte PHBA à Figeac, la STAP de Lavitarelle pour la voirie, Lagarigue de Firmi pour le gros œuvre, Charles Charpente de Bouillac, Charpentes Vincent à Caniac-du-Causse, Alliance 360, Froid et Machine... se sont vues attribuer les marchés.

Le site sera divisé en deux parts égales : une partie approvisionnement agricole et matériaux de construction (500 m² couverts) et une grande cour matériaux de construction ; l'autre partie, directement destinée au grand public (500 m²). Cette dernière comportera une partie jardinerie Gamm Vert et une partie alimentaire en produits locaux. La viande des éleveurs viendra de l'atelier d'emballage certifié de Souceyrac-en-Quercy sous-vide. Le pont-bascule automatique ne changera pas de lieu et continuera à fonctionner comme il le fait aujourd'hui.

Pour nous, ce projet est un pari pour le développement du territoire. En continuant d'investir localement dans un concept multi-activités dans nos zones rurales, nous souhaitons maintenir un maillage dense d'offres et de services de proximité pour les agriculteurs et les habitants du territoire ! L'ouverture est prévue au printemps 2024.



Stéphane Gérard : 06.81.49.41.40 stephane.gerard@fermesdefigeac.coop

Pôle bois

Nous renforçons notre activité bois avec France Noyer

Avec l'acquisition de l'entreprise artisanale France Noyer à Assier, notre coopérative affirme sa stratégie de développement basée sur la diversification de ses activités autour des ressources du territoire, la création de valeurs ajoutées locales et la recherche de coopérations nouvelles. En renforçant notre activité bois, nous souhaitons maintenir un savoir-faire unique sur le territoire et la création de valeurs localement en développant des synergies avec nos activités existantes.



Maintenir un savoir-faire unique sur le territoire

France Noyer est le premier producteur français de grumes et de plots en noyer. Reconnue Entreprise du Patrimoine Vivant – EPV – par l'État en 2022, elle compte huit salariés dont les compétences vont de l'achat de noyers sur pieds et de grumes, au traitement des bois d'exception, leur exploitation et leur transformation sur le site d'Assier : sciage, étuvage, écorçage et séchage. L'entreprise assiéroise est aujourd'hui le dernier savoir-faire français en matière de tranchage. Ses produits finis à destination des ébénistes, menuisiers ou agenceurs français, européens et mondiaux servent à faire du placage pour l'agencement mobilier, l'habitable des voitures ou encore le design intérieur de bateaux. Directrice de France Noyer depuis 1998, Agnès Aubertin est très attachée au territoire et au maintien du tissu économique et social qui le fait vivre. Elle a su faire des choix stratégiques pour l'entreprise :

« En 2018, nous avons fait le choix de la spécialisation dans l'achat et la transformation de noyer. Cette décision nous a permis de devenir un interlocuteur incontournable sur ce marché, en France et à l'étranger. Nous continuons évidemment à faire du noyer et à transformer du bois que nous achetons sur le territoire français. Nous souhaitons nous diversifier vers de nouvelles essences comme le douglas, le mélèze, l'acacia, le chêne, le hêtre. »



Développer des synergies

Notre coopérative développe son activité bois depuis plusieurs années autour de synergies territoriales. Avec l'activité de transformation du bois, la scierie Lafargue à Aynac valorise une ressource du Lot et des départements limitrophes, permettant ainsi aux artisans du secteur d'avoir un lieu d'approvisionnement et de conseil de proximité. Les connexes de la scierie alimentent en partie la SCIC Bois Énergie Lot en plaquettes bois pour les chaudières bois collectives sur le territoire. Cette activité de transformation du bois est un moyen de créer des valeurs ajoutées localement et de relocaliser une production à faible impact carbone. L'équipe de la scierie Lafargue a accompagné le déploiement de l'activité bois à travers une démarche qualité et en partenariat avec les acteurs de la filière bois local. Avec l'équipe de France Noyer, les synergies s'amplifient. Les deux outils industriels complémentaires vont pouvoir mutualiser leurs moyens techniques, logistiques et humains en s'appuyant sur les fonctions supports de la coopérative Fermes de Figeac et en renforçant la complémentarité des équipes. Notre directeur Guillaume Dhérissard voit dans cette nouvelle coopération des horizons de développement :

« Le secteur du bois devient un pilier de Fermes de Figeac. Ce projet avec France Noyer s'inscrit pleinement dans notre vision stratégique. C'est une entreprise historique, rentable économiquement et qui offre des perspectives nouvelles de développement. Avec son équipe, nous partageons les mêmes valeurs et souhaitons renforcer nos complémentarités dans l'activité bois. »



Jean-Baptiste Maurin : 06.28.47.09.11 jb.maurin@fermesdefigeac.coop

Fabien Maleuvre Responsable de production à la scierie Lafargue

Je suis arrivé en 2018 chez Lafargue. On m'a donné la possibilité de me former sur le terrain avec l'équipe de la scierie et du négoce : délignage, empilage, vente, maintenance, sciage, approvisionnement en bois, billonnage, broyage, gestion des stocks, des plannings... J'ai appris à être polyvalent et aujourd'hui, je suis responsable de la production et de l'équipe de la scierie Lafargue. On est tous assez jeunes, alors il faut être pédagogues dans notre travail pour garantir la qualité de nos produits bois finis en voliges, planchers, lames de terrasse, bardage, clôtures, bois d'ossature... On travaille en autonomie et en confiance, avec une bonne ambiance, c'est ce qui me plaît. Avec les scieurs de France Noyer, on s'organise chaque semaine pour le sciage et le séchage. Je commande pour notre parquetterie à Aynac et je les envoie à Assier pour qu'ils soient débités en plots. Ces planches de bois non-avivé et sciées brutes laissent le temps aux essences de travailler. Une fois ressuyés, les bois sont rapatriés à Aynac et passés au séchoir avant d'être délignés, rabotés et triés selon leur qualité.



Agnès Aubertin Directrice de France Noyer

A France Noyer, nous avons toujours eu la ferme volonté de garder la valeur ajoutée sur le territoire pour la longévité de notre entreprise. Rester installés en zone rurale, c'est préserver un tissu économique local. Et évidemment, c'est aussi maintenir les savoir-faire de nos équipes dans nos entreprises artisanales ! Nous avons déjà eu par le passé des propositions de délocalisation de notre activité mais je m'y suis toujours opposée, avec le soutien de l'équipe. Il faut s'engager pour valoriser notre métier auprès des habitants car nous sommes sur un bassin de vie où l'aéronautique attire les compétences. Et c'est normal. Nous devons être au rendez-vous pour accueillir les talents et dialoguer avec une jeunesse qui trouve du sens dans le travail du bois. C'est important d'y être attentif et de les accompagner. Je trouve que Fermes de Figeac répond en cela aux aspirations de la jeunesse actuelle, avec un retour à des métiers agricoles et artisanaux qui suscitent de nouvelles vocations. La diversité de ses activités est un atout et permet d'autres perspectives pour un jeune qui commence, ou un salarié qui souhaite se reconverter.



Photovoltaïque

Notre expertise maintenance

Saviez vous que notre service photovoltaïque Fermes de Figeac n'assure pas seulement l'installation de centrales photovoltaïques mais aussi l'exploitation de ces centrales en fonctionnement ?

Une fois les centrales installées chez nos clients et mises en service, une longue vie les attend pendant laquelle il est important de les suivre attentivement pour assurer leur bon fonctionnement en toute sécurité ainsi que pour optimiser leur performance.

Dans un premier temps, il est possible de vérifier l'état de marche d'une centrale à distance, c'est ce qu'on appelle la supervision ou télésurveillance. Cette surveillance est assurée quotidiennement par notre équipe de maintenance sur près de 550 centrales. Si une anomalie est détectée, une alerte informera notre équipe de maintenance qui pourra la traiter.

Dans le cas d'un dysfonctionnement repéré (arrêt de la centrale, baisse de production, matériel endommagé, etc.), l'équipe se déplace sur site pour une intervention de maintenance curative qui permettra de diagnostiquer la panne, et de la résoudre.

Comme pour une voiture, le bon fonctionnement d'une centrale sur la durée dépend d'un entretien régulier. C'est ce qu'on appelle la maintenance préventive. Elle est habituellement réalisée tous les ans et comprend de nombreux points de vérification des éléments de la centrale à la fois en toiture et au sol. Elle permet aussi d'optimiser la production de la centrale tout au long de sa durée de vie. Les rapports de vérification annuelle sont souvent demandés par les assurances.

Selon l'environnement de la centrale, la salissure des modules PV peut entraîner une perte significative de production. C'est pourquoi nous assurons également le lavage régulier des centrales pour l'optimisation de leur performance

Vous souhaitez en savoir plus ? N'hésitez pas à nous contacter. Nous proposons tous ces services à nos clients de centrales mais également pour des centrales que nous n'avons pas installées, sous forme de contrats ou pour des interventions ponctuelles.



📞 Florian Chanut : 06.31.26.07.87 florian.chanut@fermesdefigeac.coop

AVAS - Avenir Agri Solaire

Lancement du projet mutualisé



Fort de son expérience dans l'accompagnement de groupes mutualisés d'agriculteurs pour le développement des énergies renouvelables sur son territoire, Fermes de Figeac a souhaité faire bénéficier les propriétaires de bâtiments de grande surface du nouveau tarif d'achat d'électricité d'origine renouvelable valable pour les puissances comprises entre 100 et 500 kWc.

Son rôle est d'accompagner la création de la société mutualisée AVAS pour la réfection de toitures amiantées et la solarisation de bâtiments agricoles afin de répondre à un double enjeu sanitaire et énergétique.

La création d'une société mutualisée permet :

- La mutualisation des moyens financiers et des risques, l'optimisation des coûts, la création de liens et de solidarité sur le territoire.
- L'accès à l'investissement par les propriétaires des bâtiments sur le principe de location de toiture entre AVAS et les propriétaires bailleurs, ne nécessitant qu'un apport modéré.
- L'actionariat et la gouvernance uniquement ouverts aux propriétaires actionnaires d'AVAS, et la possibilité pour eux de bénéficier en plus du loyer d'éventuels dividendes générés par la société.

A ce jour les projets à l'étude ont été validés techniquement et chiffrés (coût de l'installation PV + coût de la rénovation de toiture + coût du raccordement au réseau ENEDIS). Ceci a permis de calculer un loyer mutualisé au Wc de référence. Différents scénarios ont ensuite été envisagés dans lesquels les projets impactant le plus la rentabilité globale du groupement étaient retirés afin de déterminer comment le loyer s'en trouvait influencé. Le choix du scénario et donc du niveau de loyer atteignable est revenu au groupe de pilotage d'AVAS.

Nous sommes à présent prêts pour lancer les projets restant dans le groupement en phase réalisation, pour de premières interventions de désamiantage avant la fin de l'année !



Le sujet de l'amiante

Les toitures amiantées sont très présentes sur notre territoire. Dans le groupement AVAS, 63% des projets étudiés sont concernés, formant une surface à traiter de près de 6ha de toitures. Il existe un réel besoin de prendre en charge ce problème sanitaire, de réhabilitation de bâtiments existants et qui permettrait l'augmentation de la puissance photovoltaïque installée sans artificialisation supplémentaire des sols.

Le projet AVAS apporte ainsi une solution mutualisée territoriale au service de la petite industrie rurale et de l'agriculture, permettant par la force du collectif de traiter les problèmes de :

- Friche agricole
- Traitement sanitaire de l'amiante
- D'indépendance énergétique

📞 Maryane Lazard : 06.30.22.38.10 maryane.lazard@fermesdefigeac.coop

30
projets engagés

36 500m²
de toitures à
rénover

6.6MWc
de puissance

7GWH
de production
prévisionnelle annuelle

Aide Lot Solaire

Fermes de Figeac référencée auprès du département

Pour bâtir le Lot durable, le Département finance les projets d'équipement et d'installation de panneaux solaires photovoltaïques ou solaires thermiques chez les particuliers grâce à l'aide « Lot Solaire » lancée en février 2023 et valable jusqu'à fin janvier 2024.

Le montant de l'aide est fonction du coût total du projet :

- pour les foyers non imposables : 50 % du montant prévisionnel des dépenses ;
- pour les foyers imposables : 30 % du montant prévisionnel des dépenses.

(Le montant de l'aide ne pourra pas dépasser le coût total du projet et le plafond de dépenses éligibles est de 3 500 € TTC par kWc).

Cette aide est valable pour l'installation d'une centrale photovoltaïque en autoconsommation de 3kWc maximum, qui devra être raccordée au réseau ENEDIS pour cession du surplus généré. Elle est non cumulable avec l'aide de l'état d'achat du surplus d'une centrale

📞 Pierre Carrière : 06.74.69.64.91 pierre.carriere@fermesdefigeac.coop

en autoconsommation. Sont donc exclus du dispositif les projets en autoconsommation totale, avec revente du surplus ou revente totale, ainsi que les équipements de stockage. Sur la base du coût d'une centrale de 3 kWc proposée par Fermes de Figeac, nous estimons que l'aide Lot Solaire peut être plus intéressante que la vente du surplus pour un foyer non imposable qui autoconsommerait la majorité de sa production. Ce n'est plus forcément le cas dès que votre profil de production et de consommation génère du surplus, car la vente du surplus sur 20 ans entraînera une bénéfice supérieur au montant de l'aide. L' Aide Lot Solaire est également très intéressante pour les installations au sol, non éligibles à la vente du surplus.

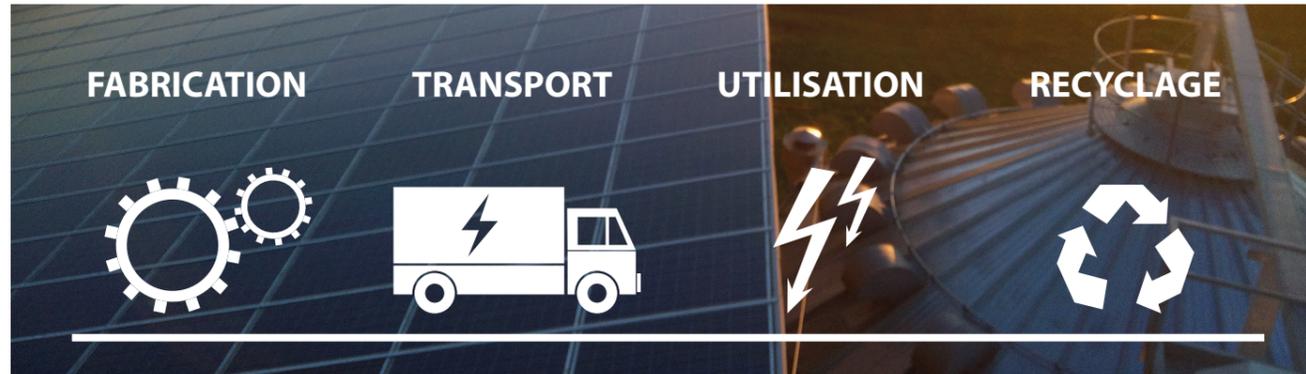
Le dispositif exige également de faire appel à un professionnel labellisé Lot Solaire. Le Service Photovoltaïque Fermes de Figeac est référencé dans ce dispositif. N'hésitez pas à contacter notre commercial pour l'étude de votre projet photovoltaïque résidentiel, il vous renseignera sur la pertinence de demander cette aide.

Idées reçues ...

Quel est le véritable impact environnemental du PV ?

Selon l'ADEME, un panneau émet aujourd'hui en moyenne 40 à 55 grammes de CO2 par kWh produit. D'autres études plus récentes avancent des valeurs plus basses, autour des 25 gCO2eq/kWh, du fait de l'amélioration incessante des processus industriels de fabrication.

Ce bilan reste minime comparé à celui de la production d'électricité par les énergies fossiles. D'après l'association SolarPowerEU, la production photovoltaïque émet 96 % d'émissions de gaz à effet de serre de moins que le charbon et 93 % de moins que le gaz.



Quatre éléments entrent en compte dans le calcul du bilan carbone :

La fabrication

La production des panneaux solaires n'est pas neutre en émission de gaz à effet de serre. Les cellules photovoltaïques sont composées en grande majorité de silicium, un assemblage de sable et de quartz. Bien que ces minéraux soient présents abondamment sur Terre, il faut une grande quantité d'énergie pour les extraire et les transformer. Contrairement aux idées reçues, aucune « terre rare » n'est utilisée pour produire des panneaux solaires. Seuls le silicium et d'autres composants tels que l'aluminium, le verre ou encore le cuivre sont nécessaires.

L'utilisation des panneaux

Il s'agit de la phase la moins polluante ! En effet, produire de l'électricité grâce à des panneaux photovoltaïques n'émet aucun gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Cela a même un impact très positif, puisque cela permet de limiter l'utilisation des énergies fossiles pour répondre à ses besoins, et ce pendant 30 à 40 ans en moyenne.

Le transport

Beaucoup de panneaux solaires sont encore fabriqués en Asie. Leur transport se fait généralement sur des bateaux, qui contiennent plusieurs tonnes de panneaux. Bien que ce type de déplacement soit polluant, lorsque l'on rapporte les émissions de GES du transport à chaque pièce, celle-ci est en réalité assez faible.

La fin de vie

Lorsque les panneaux solaires ne fonctionnent plus, ils peuvent être recyclés à 95%. Le verre, qui compose 80 % du panneau, est recyclable à l'infini, tout comme l'aluminium du cadre. Le silicium peut être réutilisé 4 fois. Les connexions en cuivre et en argent peuvent elles aussi servir à nouveau. Seul le film plastique est difficilement recyclable, mais il peut tout de même être transformé en combustible solide de récupération. Même si le recyclage n'est pas neutre en carbone, il permet de réutiliser des matières premières sans avoir à les extraire et à les transporter.

On peut aussi s'intéresser à l'énergie grise, qui est la quantité d'énergie nécessaire tout au long du cycle de vie d'un objet. On considère qu'il faut entre une et trois années à un système photovoltaïque pour produire autant d'énergie qu'il en a fallu pour le fabriquer, cette durée étant fonction de l'ensoleillement. Au cours de son cycle de vie, le panneau solaire pourra produire entre 17 et 35 fois l'énergie nécessaire à sa fabrication et son recyclage, soit un impact environnemental qui reste largement positif !

À noter que l'énergie qui pollue le moins est celle qu'on n'utilise pas : rester sobre dans sa consommation reste le meilleur moyen de diminuer son bilan carbone.

Maryane Lazard : 06.30.22.38.10 maryane.lazard@fermesdefigeac.coop

Inclusion

Formation à la coopération



Neufs salariés et agriculteurs adhérents ont entamé une formation à la coopération en 2023 au sein de notre coopérative. Ils et elles ont accepté l'invitation de notre président Pierre Lafragette à participer à ce temps collectif auquel Fermes de Figeac est très attachée. Initié il y a onze ans avec Yves Cariou, consultant et fondateur d'Oxymore, les Ateliers de l'Innovation, spécialisé dans le conseil et la formation, cette formation est menée pour les coopératives et les entreprises de l'économie sociale et solidaire.

L'objectif est de comprendre quels sont les fondamentaux de la coopération, de libérer la créativité pour répondre aux enjeux agricoles et territoriaux de demain et de créer du lien entre salariés de différents sites et adhérents qui ne se connaissent pas toujours.

Comme pour chaque formation à la coopération, une première partie dédiée à l'apprentissage des sept principes coopératifs a eu lieu en début d'année. À l'issue de ce temps collectif, le Conseil d'Administration a proposé au groupe de travailler sur le sujet de la CUMA Lot Environnement : comment cet outil peut-il être un moteur d'innovations techniques et sociales au service des agriculteurs ?

Un écosystème coopératif efficace est souvent garant d'un lien social fort et pérenne entre agriculteurs et une réponse à l'isolement. La CUMA Lot Environnement, comme les CUMA locales, peut permettre d'innover ensemble, dans les pratiques agricoles existantes ou innovantes.

Prochaine étape : des enquêtes terrain seront menées sur le territoire des Monts du Lyonnais et au sein de notre territoire. Elles permettront au groupe de faire part de leurs interrogations et d'apporter des pistes de réflexion et d'action au Conseil d'Administration à l'automne.

Les adhérents du groupe : Laëtitia Reilhac, GAEC Reilhac à Anglars - Geoffrey Latapie, GAEC des Barrières à Labathude - Coralie Ségala, GAEC De Mandens Haut à Boussac.

Les salariés du groupe : Frédéric Lalo, commercial photovoltaïque - Charlotte Brousse, conseillère agricole secteur Lacapelle - Anthony Rougié, conseiller vendeur au magasin de Lacapelle - Florine Olivier, conseillère vendeuse en jardinerie au magasin de Figeac - Lucie Pezet, conseillère vendeuse produits régionaux à Lacapelle - Romain Cadiergues, conseiller vendeur au dépôt agricole et matériaux à Latronquière.

Nadine Lambret : 06.80.34.16.38 nadine.lambret@fermesdefigeac.coop

Journée d'intégration

Chaque année, dans le cadre de son parcours d'intégration, Fermes de Figeac organise une journée découverte de la coopérative, de ses métiers et de ses différents sites. Un temps incontournable de rencontres et d'échanges avec les équipes pour mieux connaître notre projet et permettre aux nouveaux et nouvelles salariés de s'acculturer à l'entreprise.

En juin dernier, sept collaborateurs tous métiers et activités confondus étaient conviés à une journée d'intégration qui a débuté sur l'ancien site de la coopérative à Lacapelle-Marival. Ils ont pu découvrir l'équipe du service photovoltaïque et son activité en pleine croissance. Organisation interne, activités et stratégie de l'entreprise, lien au territoire, défis responsables de la coopérative ont ensuite été présentés par notre directeur Guillaume Dhérissard. Après une visite du site et une pause déjeuner au restaurant La table des Éleveurs, le groupe s'est rendu à Latronquière où il a été accueilli par Chantal Amadiou, la responsable du site. L'occasion de faire découvrir la particularité de ce dépôt où se trouve l'atelier collectif de mélange pour l'alimentation des troupeaux. La journée s'est terminée à Aynac, sur le site du négoce de matériaux BigMat Lafargue et de sa scierie. Avec l'activité de transformation du bois, la scierie Lafargue à Aynac valorise une ressource du Lot et des départements limitrophes, permettant ainsi aux artisans du secteur d'avoir un lieu d'approvisionnement et de conseil de proximité. Tout au long de la journée, chacun et chacune a pu comprendre le projet Fermes de Figeac basé sur la diversification de ses activités autour des ressources du territoire, la création de valeurs ajoutées locales et la recherche de coopérations nouvelles.



Stéphanie Rouquette : 06.74.49.02.05 stephanie.rouquette@fermesdefigeac.coop

Partenariats de territoire Résidence artistique en milieu agricole

Un peu plus d'un an après le lancement de ce projet inédit dans le Lot en partenariat avec la Maison des Arts de Cajarc, la résidence artistique en milieu agricole et ses expositions ont fait parler d'elle. Force est de constater qu'à travers le regard de l'artiste, une autre perception du savoir-faire des agricultrices et agriculteurs sur notre territoire et de leurs gestes quotidiens a été rendu possible. Nicolas Tubéry, sculpteur et vidéaste, a filmé pendant plus de trois mois, jour après jour les différentes activités agricoles des agriculteur-trice-s qu'il a rencontré-e-s.

Le travail agricole au cœur du sujet

Il lui aura fallu s'immerger dans l'activité quotidienne des paysans et paysannes, les suivre sans les gêner, parfois poser la caméra pour donner un coup de main, et toujours se mettre au rythme de leur travail. Et ce n'est pas un hasard si Nicolas Tubéry a fait du monde agricole le sujet de son processus créatif. Il est lui-même fils de paysan et connaît bien les gestes, les pratiques et les enjeux de cette activité. Car c'est bien le travail agricole qui est au cœur de ce projet et toute l'attention de l'artiste s'est portée sur les gestes précis et rythmés qu'il engendre.



De l'art contemporain dans nos magasins

Alors que Nicolas Tubéry présentait une série d'œuvres, films, sculptures, dessins, issue de son immersion dans le Ségala lotois à l'occasion de l'exposition *Sous le ciel* et aux côtés de photographies de Raymond Depardon à la Maison des Arts de Cajarc au printemps, une exposition itinérante sillonnait en parallèle le territoire de la coopérative, dans nos magasins de proximité à Figeac, Lacapelle-Marival et Sousceyrac-en-Quercy.

A la rencontre du territoire et de ses habitants, cette exposition itinérante a permis de rapprocher deux univers qui dialoguent peu. Une rencontre rendue probable entre culture et agriculture appelée à se pérenniser. Un nouvel artiste sculpteur, Hugo Bel, a été choisi pour la deuxième résidence artistique en milieu agricole par les agriculteur-trice-s membres de la commission Liens & Territoire de notre coopérative qui commence cet été.

Liza Mesmeur : 06.70.88.34.10 liza.mesmeur@fermesdefigeac.coop

Le terroir est dans l'assiette !

A l'initiative de l'Office de Tourisme Vallées du Lot et du Célé et dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial du Grand Figeac, producteurs et restaurateurs réunissent leurs talents dès cet été autour de menus qui ont du sens, du goût et une qualité 100% d'ici. L'agneau, le canard, la noix, le miel, les épices dont le Safran, le boeuf de nos éleveurs... Des produits identitaires de notre territoire sont à retrouver chez une trentaine de restaurateurs et dans notre restaurant à La table des Éleveurs !

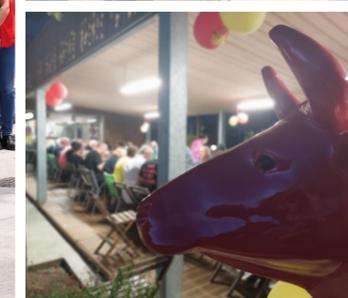
Le terroir dans l'assiette est une démarche qui vise à valoriser nos circuits courts et nos spécialités. Venez découvrir le chemin entre la ferme et votre assiette sur notre carte et dans notre menu du jour !

La table des Éleveurs : 05.65.34.22.26
restaurant@fermesdefigeac.coop
OUVERT le midi en semaine et le vendredi soir

Découvrez



Évènements 2023 10 ans déjà !



En 2013, Fermes de Figeac inaugurait le site de Lacapelle-Marival. Dix ans après, le 13 juillet dernier, toute l'équipe du site était réunie pour souffler les bougies à l'occasion de cet anniversaire.

La journée a commencé au dépôt agricole et matériaux autour d'un petit déjeuner convivial offert aux adhérents et artisans habitués.

Une grande tombola organisée au magasin a permis d'offrir de nombreux lots et caddies remplis de produits du quotidien à nos clients fidèles, grâce à la générosité de producteurs et fournisseurs. Certains et certaines d'entre eux étaient présents(es) toute la journée pour faire déguster leurs produits en magasin. Un repas gourmand et festif orchestré par l'équipe du site a clôturé cette journée autour des délicieux produits de nos adhérents.

Un grand bravo à toute l'équipe pour cette belle organisation ! Merci à nos adhérents venus partager ce moment avec nous, à nos producteurs et partenaires qui nous ont régalé ainsi qu'à toutes celles et ceux qui ont fêté avec nous les 10 ans de notre site !

Dates

15 et 16 septembre 2023

La Boucherie des Éleveurs à Figeac fête ses 20 ans !

Les 15 et 16 septembre 2023, rendez-vous au magasin de Figeac pour fêter les 20 ans de la Boucherie des Éleveurs. Toute l'équipe se mobilise pour mettre à l'honneur la première boucherie créée au sein de notre coopérative avec les éleveurs du territoire et les filières viande. Ne manquez pas les nombreuses dégustations et animations avec des lots à gagner !

Dates

17 septembre 2023

France Noyer ouvre ses portes !

A l'occasion des Journées du Patrimoine, France Noyer ouvrira ses portes au public dimanche 17 septembre 2023 à Assier. L'occasion de découvrir cette entreprise du patrimoine vivant sélectionnée cette année pour représenter le département du Lot à l'Élysée à l'occasion de la Grande Expo du Fabriqué en France. Venez assister à une démonstration de leur savoir-faire unique en France !

Dates

15 octobre 2023

Sur les pas des Éleveurs en Limargue !

Dimanche 15 octobre 2023, notre randonnée gourmande annuelle Sur les pas des Éleveurs vous mènera sur les sentiers de la Limargue entre Assier, Sonac et Le Bourg. Venez découvrir l'agriculture du secteur entre élevages ovin et caprin. L'occasion de rencontrer et d'échanger avec les paysans qui façonnent ce paysage et transforment leurs productions avec passion !

Liza Mesmeur : 06.70.88.34.10 liza.mesmeur@fermesdefigeac.coop

Horizons

La formation à la coopération répond à des enjeux d'appropriation et de cohésion. Comprendre les principes choisis par le mouvement coopératif au niveau international est facteur de cohésion non seulement au sein des entreprises coopératives mais aussi avec tous ceux qui partagent ces valeurs, qu'ils produisent du café au Guatemala ou travaillent dans le Pays de Figeac.

J'accompagne de nombreuses structures sur le sujet à travers la France et je dois dire que les formations à la coopération chez Fermes de Figeac ont une singularité : celle de former des jeunes, salariés comme adhérents, alors que partout ailleurs, on forme avant tout les administrateurs. Former les administrateurs renforce le conseil d'administration à court terme. Former les jeunes renforce l'ensemble de la coopérative à long terme, y compris le CA. Il suffit de compter le nombre d'administrateurs actuels à Fermes de Figeac qui ont suivi cette formation ! Autre singularité : c'est une formation action qui engage les jeunes dans la réponse à une question concrète proposée par le CA et utile à la stratégie de la coopérative. Cette année, c'est le lien et les interactions de la CUMA Lot Environnement avec Fermes de Figeac qui sont abordés. C'est donc aux jeunes de répondre à cette commande, selon leur vision des choses. De mon côté, appuyé par le service développement agricole, l'objectif est de leur donner les connaissances et la méthode pour qu'ils exercent leur créativité, en toute liberté.

Yves Cariou
Fondateur d'Oxymore, les ateliers de l'innovation sociale



Le Journal d'information Fermes de Figeac
Directeur de la publication : Guillaume DHÉRISSARD
Animation et rédaction : Liza MESMEUR
Équipe rédactionnelle : Fermes de Figeac
Réalisation : Anthony BACHELET
Impression : Imprimerie Grapho12

Crédits photos : Fermes de Figeac
Les images et textes ne peuvent être reproduits, distribués ou modifiés sans autorisation expresse de Fermes de Figeac.

